

# L'ÉPREUVE De Projet Technologique en Terminale ST2S

## QUOI ?

Le projet technologique mené par un petit groupe d'élèves consiste à étudier un projet dans une structure ayant une mission dans le champ sanitaire ou social.

## QUI ?

- Les élèves des classes de Terminale ST2S
- Les professeurs de STSS, Biologie et physiopathologie humaines
- Les professionnels de structure ayant une mission dans le secteur sanitaire et social

## OU ?

Différents endroits sont mis à disposition des élèves :

- une ou plusieurs salles de travail
- le CDI
- une salle informatique
- le milieu professionnel (à l'extérieur de l'établissement)

## QUAND ?

- De septembre 2013 à fin mars 2014

## COMBIEN ?

- 2 à 5 élèves par groupe en classe de Terminale pour l'étude du projet

## POURQUOI ?

Les objectifs du projet technologique sont de :

- situer le projet dans une politique sanitaire ou sociale et par rapport aux missions de la structure ;
- analyser tout ou partie de la démarche de projet ou de concevoir tout ou partie d'un projet ;
- présenter le besoin ou le diagnostic, à l'origine du projet.

***D'une façon générale, l'objectif de cette épreuve de projet technologique est d'amener l'élève de terminale à comprendre et s'approprier ce qu'est une démarche de projet dans le domaine de la santé et du social.***

## COMMENT ?

- travail en classe et personnel
- Recherches documentaires
- Echanges avec les professionnels : entretiens, démarche d'enquête, participation à la conception d'une étape de projet, participation encadrée à son éventuelle réalisation...
- Aides pédagogiques apportées par les enseignants. Un enseignant référent sera attribué pour chaque groupe.

## EVALUATION

L'épreuve de projet technologique comprend deux parties :

- la conduite du projet technologique, évaluée en cours d'année par l'ensemble des professeurs chargés du suivi du projet technologique, coefficient 4
- la soutenance du projet technologique, évaluée lors d'un oral terminal (présentation et entretien), coefficient 3

L'épreuve donne lieu à une note sur 20 points coefficient 7 au baccalauréat. Cette note finale est la moyenne pondérée des notes attribuées aux deux parties.

